

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
17 AVRIL 2024**

**Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Neufchâtel Est - Lebourgneuf tenue le 17 avril 2024, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

ABSENCES

M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres
------------------------------------	---

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
---------------------------------	--

Présence de 29 citoyens dans l'assemblée.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

24-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

- a. Mot de bienvenue de la présidente
- b. Présentation des autres membres
- c. Présentation du mandat des conseils de quartier

24-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-AGA-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 avril 2023

- Affaires découlant du procès-verbal

24-AGA-04 Élections

- a. Désignation d'une présidente d'élections
- b. Présentation du déroulement des élections
- c. Appel de candidatures et validation des bulletins
- d. Présentation des candidates et candidats
- e. Début du scrutin (s'il y a lieu)

24-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2023

- a. Présentation du rapport annuel
- b. Présentation des états financiers
- c. Période de questions et commentaires du public
- d. Ratification du rapport annuel et des états financiers

24-AGA-06 Conférence sur l'histoire de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, par Pierre Bois, de la Société d'histoire des Rivières

FERMETURE DU SCRUTIN ET ANNONCE DES RÉSULTATS (s'il y a lieu)

24-AGA-07 Période d'information des conseillères municipales

24-AGA-08 Période de questions et commentaires du public

24-AGA-09 Divers

24-AGA-10 Levée de l'assemblée

24-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

a. Mot de bienvenue de la présidente

Madame Lise Bilodeau ouvre la séance et se présente.

b. Présentation des autres membres

Chacun des membres du conseil de quartier se présente.

c. Présentation du mandat des conseils de quartier

La présidente mentionne que le conseil de quartier n'a pas de pouvoir décisionnel, mais de consultation et de recommandation. Elle rappelle également que tous les membres du conseil d'administration sont bénévoles.

Mme Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, explique le rôle important qui incombe aux membres du Conseil. Elle explique servir d'intermédiaire entre la Ville et le Conseil de quartier, entre autres. Elle précise que le Conseil a pour mandat de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion à l'égard de leur quartier, notamment à ce qui touche l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire, la sécurité publique, etc. Elle répète l'affirmation de Mme Bilodeau concernant le pouvoir du Conseil de quartier. Elle précise que le conseil a le mandat de tenir des assemblées de consultations publiques à la demande de la Ville, mais il peut aussi le faire de sa propre initiative, au besoin. Le Conseil transmet son avis et ses recommandations à la Ville sur les sujets qui le préoccupent. Les membres du Conseil de quartier sont des bénévoles issus du quartier, qui ont à cœur le bien-être de leurs concitoyens et souhaitent transmettre leur recommandation à la Ville pour rendre la cohabitation la plus harmonieuse possible.

24-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lise Bilodeau procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 24-AG-01

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYDIE PINCEMIN (MEMBRE DU PUBLIC) DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE POTVIN (MEMBRE DU PUBLIC), IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

24-AGA-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2023

Mme Lise Bilodeau procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2023.

RÉSOLUTION 24-AG-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF DU 19 AVRIL 2023.

SUR UNE PROPOSITION DE M. CHARLES SAULNIER (MEMBRE DU PUBLIC) DÛMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf du 19 avril 2023.

ADOPTÉE

24-AGA-04 ÉLECTIONS

a. Désignation d'une présidente d'élections

M^{me} Éloïse Gaudreau a été désignée présidente d'élection lors de la rencontre du 17 janvier 2024, selon la résolution 24-CA-04.

Mme Éloïse Gaudreau explique la composition du conseil d'administration et les modifications apportées dans la dernière année. Il y a maintenant 10 postes électifs et 1 poste coopté (désigné par le Conseil d'administration). Les postes électifs sont comblés par élection lors de l'AGA et le poste coopté est nommé par le CA par la suite lors d'une assemblée régulière. Parmi les 10 postes élus, 4 postes sont réservés aux femmes, 4 postes sont réservés aux hommes et 2 postes sont neutres (ouverts à toute personne qui réside dans le quartier). Le quorum est fixé à 5 membres du CA. Il y a une nouveauté en 2024 : les assemblées peuvent se tenir en mode hybride (à la fois en salle et en ligne). Il faut alors qu'il y ait au moins 3 membres du CA dans la salle et la présidence de l'assemblée doit être assumée par un membre présent dans la salle. Les mandats sont habituellement de 2 ans. Puisqu'il y a une nouveauté pour les postes neutres, un des 2 sera d'une durée d'un an et le deuxième sera d'une durée de 2 ans. Pour le poste coopté, le mandat est toujours d'un an. Les mandats sont renouvelables et il est prévu que 5 cinq membres soient en élection à chaque année afin d'assurer une continuité. Mme Éloïse Gaudreau explique la composition actuelle du CA et quels seront les postes en élection : Mesdames Bilodeau et Fauteux sont en fin de mandat. Du côté des hommes, M. Jean Rochette et M. Martin Trudel sont en fin de mandat.s

b. Présentation du déroulement des élections

M^{me} Éloïse Gaudreau explique le déroulement des élections. L'identité des électeurs a déjà été établie en début d'assemblée. Il y aura appel de candidature, en commençant par les postes neutres. Les bulletins de candidature seront présentés. Il y aura scrutin s'il y a davantage de candidatures que de postes disponibles.

c. Appel de candidatures et validation des bulletins

Pour les postes neutres, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il y a deux candidatures : M. Jean Rochette et M. Brann Blanchette-Émond.

Pour les postes réservés aux femmes, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il y a deux candidatures : Mme Lise Bilodeau, Mme Cynthia Fauteux et Mme Hélène Lancup. Mme Hélène Lancup retire sa candidature pour la soumettre au poste coopté.

Pour les postes réservés aux hommes, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il y a deux candidatures : M. Harmutt Mollmann Lafrenière et M. Jonathan Simard.

d. Présentation des candidates et candidats

M. Brann Blanchette-Émond et M. Jean Rochette se présentent. Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, ils sont élus par acclamation, M. Jean Rochette pour un an et M. Brann Blanchette-Émond pour deux ans.

M^{me} Lise Bilodeau et M^{me} Cynthia Fauteux se présentent. Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, elles sont élues par acclamation.

M. Harmutt Mollmann Lafrenière et M. Jonathan Simard se présentent. Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, ils sont élus par acclamation.

e. Début du scrutin (s'il y a lieu)

Il n'y a pas de scrutin.

24-AGA-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2023

a. Présentation du rapport annuel

Mme Lise Bilodeau effectue la lecture du rapport annuel 2023 et dresse un bilan des actions réalisées par le conseil de quartier au cours de la dernière année, où elle mentionne que le conseil a reçu plusieurs demandes d'opinion en plus des dossiers suivis de façon régulière. Chaque membre intervient en faisant un résumé des dossiers sous sa responsabilité et des dossiers pour lesquels il a participé à des rencontres. Elle invite également le public à consulter le rapport annuel qui sera mis en ligne sur le site de la Ville de Québec pour plus de détails sur les dossiers suivis par le Conseil de quartier.

b. Présentation des états financiers

Mme Lise Villeneuve présente les états financiers de l'année 2023, dont les informations sont incluses en annexe du rapport annuel.

c. Période de questions et commentaires du public

Q1 : Par rapport au réaménagement du passage piétonnier, est-ce qu'il va y avoir aussi aménagement pour les vélos?

R2 : Mme Liane Bourdages explique que c'est le projet de la Ville de Québec de relier le quartier Louis XIV et le corridor des Cheminots.

Madame Patricia Boudreau-Bruyère explique aussi qu'il reste des analyses à faire par la ville de Québec, mais le projet devrait se faire en 2024.

d. Ratification du rapport annuel et des états financiers 2023

RÉSOLUTION 23-AG-03

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS 2023 DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN GUYLER DARCELIN, APPUYÉE PAR M. LOUIS-SIMON ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le rapport annuel et les états financiers de 2023 du Conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf.

ADOPTÉE

24-AGA-06 CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF, PAR PIERRE BOIS, DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES RIVIÈRES

M. Pierre Bois et son équipe présentent une conférence sur l'histoire de Neufchâtel et de Lebourgneuf. Ils accueillent les questions du public et y répondent.

24-AGA-07 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Informations de Mme Patricia Boudreau-Bruyère :

- 2 Conseils de ville et 1 Conseil d'arrondissement ont eu lieu depuis la dernière rencontre du Conseil de quartier

- Conseil de Ville du 2 avril :

[Sommaire DE2024-166](#) : La Ville de Québec a reçu une offre d'achat pour la maison Villeneuve.

La Ville de Québec va se doter de sonomètres pédagogiques pour enregistrer les sons trop forts.

- Conseil de Ville du 16 avril :

[Sommaire PA2024-049](#) : versement d'une contribution au Collectif Canopée pour une plantation intensive d'arbres sur les terrains non municipaux. Il s'agit d'une mesure de mitigation avec le comité de bon voisinage.

Déposition d'un avis de proposition pour la mobilité dans Lebourgneuf afin d'avoir un plan d'action dans le quartier (voir page professionnelle Facebook).

- Conseil d'arrondissement du 26 mars :

Adoption finale [du règlement pour le projet de construction des Gadelles](#)

[Projet Griotte](#) : consultation écrite terminée (voir les dates sur le site de la Ville de Québec pour les prochaines étapes).

- Activités à venir

- [Festival Vagues-en-ville](#) les 20 et 21 avril
- Tous ensembles de l'Académie St-Louis le 9 mai (parc de l'Escarpement et parc des Brumes et le long de la rue du Boisé-Nord)
- [Course-O-Thon](#) de l'école des Prés-Verts le 24 mai
- [Ose entreprendre](#) : élèves de la classe de Mme Sylvie Fortin de l'école des Prés-Verts ont fait un projet « verdir les prés » et se sont distingués dans le cadre du défi.

- Communiqués

- 7 septembre : Écocentre mobile (se départir de matières résiduelles) à l'école Vanier et école Sans Frontière
- 22 avril : jour de la terre, plusieurs activités un peu partout
- Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec (PUM) : la ville veut revoir l'aménagement du territoire. Une boîte à idées en ligne a été mise en place. Exigé par la Ville et remplace le PDAD
- 15 avril au 10 mai : collecte des feuilles. Préférez les sacs de papiers, sinon sacs orange ou transparents

24-AGA-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun

24-AGA-09 DIVERS

Les citoyens peuvent prendre des pancartes RaLENTir.

24-AGA-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 55.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*